

Jacques BONNARD (A165) nous a quitté un 17 septembre 2021. Il était l'époux de France-Noëlle née BONTHOUX dont les ancêtres sont originaires de Corps (voir l'article qu'elle leur a consacré dans le bulletin de décembre 2026, n° 56). Elle a souhaité que soit publié sur le site de l'ALB, un article bien documenté et richement illustré sur l'action de son mari, en tant qu'officier parachutiste pendant la guerre d'Algérie.
Nous vous invitons à le lire

JACQUES BONNARD

UN SOUS-LIEUTENANT DE RÉSERVE PARACHUTISTE DANS LA GUERRE D'ALGÉRIE

On l'oublie souvent, mais une large partie de l'encadrement des unités de l'armée française en Algérie, entre 1954 et 1962, est constituée d'officiers de réserve : de 2,62 % en novembre 1954, le pourcentage de ces derniers atteint ainsi 39,19 % quatre ans plus tard. Jacques Bonnard fait partie de ces jeunes aspirants brutalement projetés dans le « chaudron algérien » au sein d'une unité parachutiste en septembre 1955, après cinq mois de formation à l'école des officiers de réserve de Cherchell.

PAR PAUL VILLATOUX

Né le 9 juillet 1933 dans le 11^e arrondissement de Paris, Jacques Bonnard est le fils unique d'un magasinier des Établissements Henry

Hamel, spécialisés dans « la fourniture en huiles et dérivés » et d'une couturière employée comme « petite main », chez « Jenny », grande maison de couture de l'époque. Ses parents ne rêvent que de réussite sociale pour leur fils, ce dernier étant élevé dans le respect des valeurs patriotiques, pieusement entretenues par de respectables figures familiales : un oncle paternel parmi les premiers morts pour la France en août 1914, et son plus jeune frère fait prisonnier et transporté de Stalag en Stalag où il côtoiera son futur oncle maternel...

UNE VOCATION PARACHUTISTE

Le jeune Jacques est un élève brillant qui, à l'issue de son baccalauréat, intègre, en 1951, le prestigieux institut d'études politiques de Paris (IEP) dans la section « Services publics ». Parmi ces condisciples, notons les noms de Jean-Yves Haberer, futur président de Paribas et du Crédit Lyonnais, de l'éditeur Christian Bourgois, et d'un certain Jacques Chirac..., tous diplômés en juillet 1954. Pour Jacques Bonnard, clas-

◀ Jacques Bonnard en tenue camouflée en fin d'année 1955. Accrochée à son ceinturon, la pochette contient les deux chargeurs de son pistolet automatique.



▲ Photo officielle de l'aspirant Jacques Bonnard peu après son arrivée au sein du 2^e RPC en Algérie. Sur son épaule gauche, on peut distinguer les deux fourragères – l'une aux couleurs de la croix de guerre des TOE (au titre de la guerre d'Indochine), l'autre aux couleurs de la Légion d'honneur (au titre de la demi-brigade) – portées par les parachutistes du régiment à l'époque.

sé 26^e de sa promotion qui compte 116 élèves, la voie royale vers l'École nationale d'administration (ENA) et une carrière de haut fonctionnaire semble alors toute tracée.

Le jeune homme brûle pourtant de prendre part aux combats d'Indochine et ce n'est pas un hasard si, contrairement à la plupart des autres diplômés qui, désireux de servir comme officiers de réserve, s'orientent prioritairement vers l'armée de l'Air ou l'arme blindée cavalerie, il choisit, dès avril 1953, de suivre une formation prémilitaire parachutiste. Il effectue ainsi, après quelques semaines d'instruction, ses quatre premiers sauts réglementaires depuis un Ju-87 au-dessus de la base aérienne 218 de Persan-Beaumont, à une trentaine de kilomètres de Paris, où stationne alors l'escadrille de liaison aérienne 1/56, la seule unité volante rattachée aux services spéciaux.

Jacques Bonnard vit la défaite de Diên Biên Phu avec rage et consternation.





▲ Instruction depuis la tour de saut à Pau, passage obligé pour la préparation au brevet parachutiste.



▲ Saut depuis un Junkers Ju-52 à Pau en fin d'année 1954.

► Brevet parachutiste de Jacques Bonnard portant le numéro 102 293, matricule indiqué – comme il se doit – tant sur l'insigne métallique que sur le certificat papier.

Bénéficiant, depuis juillet 1952, d'un sursis afin d'achever ses études, il décide, le 29 septembre 1954, de résilier celui-ci, malgré les perspectives de carrière qui s'offrent à lui. La pesanteur du processus administratif ne lui permet pas de rejoindre son corps d'affectation, le 18^e régiment d'infanterie parachutiste de choc (RIPC) basé à Pau, avant le 5 novembre 1954.

La veille, deux bataillons de marche de cette unité ont débarqué à Philippeville, en Algérie, pour faire face aux premières manifestations de l'insurrection algérienne marquée par les attentats de la « Toussaint rouge ».

Affecté à la compagnie antichar (CAC) du « 18 », Jacques doit désormais songer à réaliser les deux sauts réglementaires qui lui manquent pour être breveté ; c'est chose faite dès le 3 décembre 1954. Désormais, chaque fois que l'occasion se présente et qu'une place dans l'avion est disponible, il n'hésite pas à parfaire sa formation en réa-



► L'insigne en tissu de la 25^e division d'infanterie aéroportée (DIAP), porté par Jacques Bonnard alors qu'il sert au sein du 18^e régiment d'infanterie parachutiste de choc.



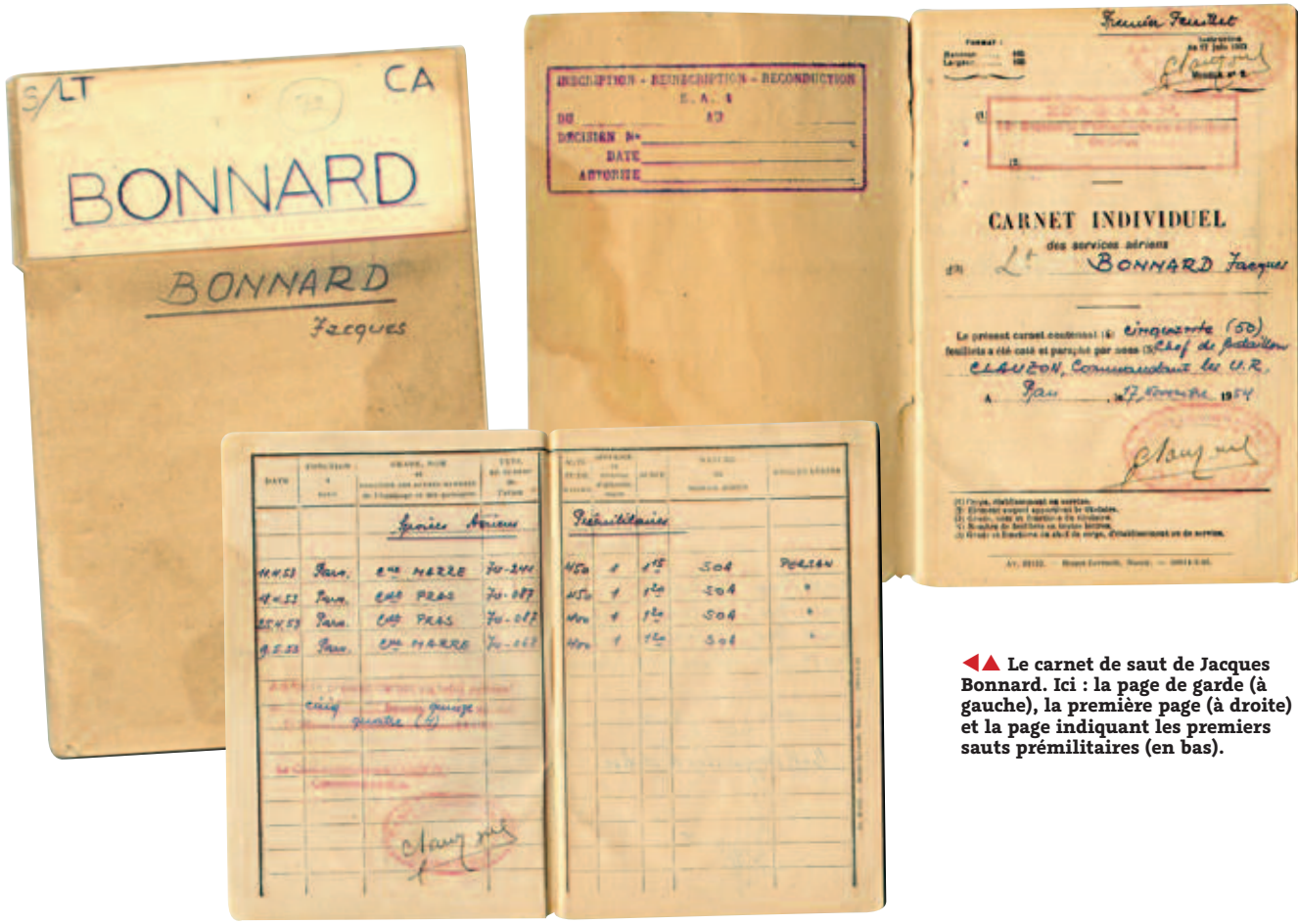
► Saut d'entretien en Algérie pour Jacques Bonnard et ses camarades du 2^e RPC en fin d'année 1955.

lisant un nouveau saut d'entraînement, son total s'établissant à 14 à la date du 4 avril 1955.

LA DÉCOUVERTE DE L'ALGÉRIE

Dès lors, c'est presque naturellement, au regard de son niveau d'étude et de son implication dans l'institution militaire, qu'il décide d'intégrer l'école de Cherchell, située à 120 kilomètres d'Alger, qui forme les officiers de réserve (EOR), futurs chefs des sections de combat dans l'infanterie. Il rejoint donc Port-Vendres le 24 avril 1955 et pose le pied sur le sol algérien trois jours plus tard. De ce premier contact avec l'Afrique du Nord, Jacques Bonnard laissera bien plus tard un récit à la fois sensible et émouvant :

« Pour le jeune «patos» [ou Français de France, par opposition à «pied-noir»] qui débarque sous l'uniforme en ce prin-



► Le carnet de saut de Jacques Bonnard. Ici : la page de garde (à gauche), la première page (à droite) et la page indiquant les premiers sauts préliminaires (en bas).



▲ Avant le saut, les hommes, entièrement équipés, se préparent sur le tarmac, dans l'attente de la mise en condition du Noratlas. Jacques Bonnard est le second, debout, en partant de la gauche.

temps de 1955, c'est d'abord un étonnement ravi. Bien sûr, il ne s'attendait pas, comme Tartarin, à rencontrer des lions dans les faubourgs d'Alger. Mais, avant que les nécessités du «maintien de l'ordre» ne l'entraînent dans le djebel, ses premiers pas dans les rues d'Alger sont autant d'occasions de découverte et de dépaysement... La Casbah dont la blancheur étagée avait déjà frappé ses yeux alors que le navire était encore au large, ce port vibrant d'activité, ces plages blondes, ces yaouleds espiègles qui s'offrent à porter les bagages ou à cirer les souliers, les joueurs de tchic-tchic aux terrasses, qui «tapent» l'anissette avec des olives et des variantes, et ces filles à la peau dorée, belles comme des fruits mûrs et dont la brise de mer agite les robes légères... Et la chaleur qui fait vibrer les sables d'or de l'Algérie de Camus! »

Pour l'heure cependant, un GMC l'emène déjà « à travers champs et vignes vers Cherchell et les premiers contreforts de l'Atlas... » L'école accueille alors des candidats de niveaux variables, originaires tant de métropole que d'Algérie ou d'Afrique. L'instruction dure cinq mois, le temps jugé nécessaire pour «



▲ Une fois à terre, les parachutistes doivent récupérer leurs parachutes qui seront par la suite reconditionnés.

former des chefs de section pour gagner la guerre d'Algérie », pour reprendre les mots du général Salvan, instructeur à Cherchell à la fin des années 1950. Ce dernier précise ainsi : « Nous disposions d'une plage militaire à côté du secteur : c'était la principale distraction, car il était difficile de sortir de Cherchell... En opération, on appliquait les ordres en essayant de les améliorer. Ici, il fallait transmettre une expérience durement acquise et épargner aux EOR nos erreurs et nos douleurs, si c'était humainement possible. Il fallait leur forger un moral de vainqueurs et la dureté indispensable pour encaisser les coups. »

La formation est ainsi axée sur quelques fondamentaux que sont le combat, le tir, l'entraînement physique, la pédagogie et la topographie. Les élèves de la promotion sortent avec le grade d'aspirant et choisissent leur affectation en fonction de leur rang de sortie. Classé 57^e sur 164, Jacques Bonnard opte naturellement pour une unité aéroportée : le 2^e régiment de parachutistes coloniaux (RPC) qui vient tout juste d'être constitué, le 1^{er} octobre 1955.

« L'AVENTURE, MAIS AUSSI LA FATIGUE ET LA SOIF... »

Fort de 37 officiers, de 164 sous-of-



◀ Jacques Bonnard (à droite), alors chef de section au sein du 2^e RPC, début 1956, lors d'une opération. Il précise, au dos de la photo : « Joyeuse progression sur le chemin du retour. Avec le sourire quand même... »



▲ Équipe mortier de la section du sous-lieutenant Bonnard en action.



ficiers et de 780 hommes de troupe majoritairement appelés, dont 327 proviennent du 1^{er} bataillon de parachutistes coloniaux (BPC) revenu d'Extrême-Orient, 232 du 8^e BPC et 221 du 5^e BPC, le nouveau régiment s'articule en un état-major dirigé par le chef de bataillon Maurice Ferrano, commandant de l'unité à titre provisoire, une compagnie de commandement et des services (CCS), une compagnie d'appui (CA) confiée au capitaine Toupelin de la Doilière et trois compagnies de combat. L'aspirant Bonnard est affecté à la CA, comme chef de section de mortier de 81 mm, et aussitôt « happé » par le rythme opérationnel, particulièrement soutenu, de son unité. Les périodes d'entraînement, notamment au tir de mortier, alternent avec les engagements dans le djebel, quasi incessants : « *L'aventure, mais aussi la fatigue et la soif, et les copains qu'on enterre au retour d'opérations...* » témoignera-t-il plus tard.

Début novembre 1955, le lieutenant-colonel Pierre Château-Jobert prend le commandement du régiment dont les compagnies sont dispersées dans l'Est algérien, la CA (indicatif « noir »), qui compte 41 officiers et 93 hommes de troupe, logeant dans ses nouveaux cantonnements de Saint-Charles, au nord-ouest de Boufarik. Bouclage, ratissage, crapahut, fouille de grottes et parfois alerte aéroportée, tel est le quotidien des hommes du 2^e RPC dont l'activité, face à un adversaire le plus souvent invisible dans des djebels sans fin, s'avère particulièrement soutenue en cette fin d'année 1955. De sa création jusqu'au mois de juin 1956, le régiment connaît ainsi cent dix-sept jours d'opérations. Le lieutenant-colonel Château-Jobert déplore à différentes reprises ce rythme effréné qui, selon lui, ne permet pas d'assurer une continuité suffisante dans l'action : « *Il vaut mieux — insiste-t-il dans un rapport — traiter à fond une région, choisie d'après les renseignements, que d'aligner sur une piste les kilomètres après les kilomètres.* »

Au cours de cette même période, les parachutistes du 2^e perçoivent leurs premières casquettes camouflées, sur le modèle de celles popularisées par

◀ Les servants de mortier de 81 mm prennent la pause sous l'objectif de Jacques Bonnard.



▲ Lors d'un moment de détente faisant suite à une séance de sport, le sous-lieutenant Bonnard délivre un message à ses hommes destiné à entretenir leur moral et leur motivation.



▲ Jacques Bonnard au volant d'une Jeep de l'unité, devant les bâtiments où stationne sa section.



► Avers et revers de l'insigne du 2^e RPC (grand modèle).



◀◀ Veste de saut et pantalon modèle 1947/54 de Jacques Bonnard.



MÉDAILLE DE LA VALEUR MILITAIRE DU 1^{ER} MODÈLE DE JACQUES BONNARD

Après les attentats du 1^{er} novembre 1954, débutent les « opérations de sécurité et de maintien de l'ordre » en Algérie. Devant l'impossibilité de décerner la croix de guerre à ses soldats, pour des actes de courage ou de valeur sur un territoire alors national, le gouvernement français crée la médaille de la valeur militaire le 11 avril 1956. La décoration en bronze est, à l'avant, identique à la médaille coloniale du modèle signée « Lemaire », le revers porte l'inscription « médaille de la valeur militaire ». Jugée certainement trop proche d'une décoration commémorative, généralement représentée en France par une médaille et non par une croix, la décoration est modifiée par décret du 12 octobre 1956. Le nouveau modèle reprend les caractéristiques de la croix du combattant avec, au revers, l'inscription « croix de la valeur militaire », mais en gardant le ruban primitif strié rouge et blanc. L'ancien modèle de la médaille de la valeur militaire n'est, quant à lui, pas abandonné et devient à la même date la « médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord » avec un autre ruban et au revers écrit « Médaille commémorative d'Afrique du Nord ». Pendant la période de 6 mois séparant les 2 décrets, ce sont donc seulement quelques centaines d'exemplaires de la médaille de la VM qui seront remis à des combattants, le meilleur exemple étant immortalisé par la célèbre photo du lieutenant-colonel Bigeard le 14 juillet 1956, lors de la cérémonie de sa remise de la plaque de grand-officier de la Légion d'honneur, sur les Champs-Élysées. Le président René Coty lui remettra ensuite la médaille de la valeur militaire avec citation à l'ordre de l'armée, en date du 12 juillet 1956, pour sa réussite (et sa blessure) lors des opérations menées à la tête du 3^e RPC dans le Constantinois.

Christian Tollet



◀ Au dos de cette photo non datée, Jacques Bonnard a écrit au crayon la légende suivante : « *“Le dormeur du val”, mais bien vivant... Trois jours de barbe, de crasse, de sueur et de saleté : une vraie croûte.* »

le lieutenant-colonel Bigeard dès la fin de la guerre d'Indochine et devenues l'emblème de son régiment, le 3^e RPC. Tous ne l'adoptent pas et préfèrent continuer à arborer leur chapeau de brousse traditionnel, ce qui leur vaudra parfois le sobriquet quelque peu dédaigneux et bien injustifié de « pêcheurs à la ligne » de la part de leurs camarades du 3. L'émulation et l'esprit de compétition entre les différents régiments de parachutistes en Algérie constituent alors de puissants stimulants pour les hommes comme pour leurs chefs, dans une ambiance de franche camaraderie. Le lieutenant-colonel Château-Jobert évoque, dans ses mémoires, « *une aura de confiance, une camaraderie qui n'a pas de galons, la sensation d'être au bout du monde avec des hommes dont chacun est un prolongement de vous-même...* »

À la mi-janvier 1956, l'aspirant Bonnard effectue une brève période d'instruction à l'école commando que vient de mettre en place le 2^e RPC dans le petit village de Souma, avant d'être nommé, à l'issue, sous-lieutenant de réserve. De retour



◀ Jacques Bonnard et ses hommes en opération dans les Nementchas en 1956. Au dos de la photographie, il précise : « *À la halte, on fait le point dans un paysage enchanteur. Nous étrennons les fameuses casquettes “Bigeard”, si agréables à porter à la place du casque pour crapahuter.* »

sur le terrain, il est témoin du premier affrontement d'ampleur mené contre une importante bande rebelle, dans la région de Ain-Telidgene et Ain Mezerra, du 6 au 9 avril 1956, où le régiment connaît ses cinq premiers morts au combat, en plus de treize blessés. Le mois suivant, l'opération « Marabout-Djedida » dans les Nementchas lui donne l'occasion de se mettre en valeur, plus particulièrement le 17 mai où, hélicoptéré à la tête de sa section sur la cote 1064 à l'ouest du Marabout de Djedida il fait preuve d'un courage exemplaire, qui lui vaut une citation à l'ordre de la division : « A contraint un groupe de rebelles embusqué dans les rochers à se replier dans l'Oued Guentis, facilitant la progression de la compagnie qui devait atteindre le Marabout et les ruines du village de Djedida. Le 17 après-midi, ayant repéré des rebelles s'échappant vers le Nord, a participé avec son groupe de protection à barrer la route aux fuyards en se portant hardiment à leur rencontre. »

UNE PERMISSION ÉCOURTÉE

En juillet 1956, le 2^e RPC, à l'instar des autres régiments de la 10^e division parachutiste (DP) en cours de création, est regroupé dans l'Algérois, la base arrière de la CA — désormais commandée par le lieutenant Bonneau — étant implantée dans une ferme à Koléa, à environ 25 km à l'ouest d'Alger. Jacques Bonnard n'a guère le temps de participer aux travaux d'aménagement puisque dans le courant du même mois, il a le plaisir de recevoir par courrier l'autorisation de partir en permission pour au moins deux semaines. En moins de vingt-quatre heures, après avoir confié le commandement de sa section à son adjoint, il débarque à Orly puis direction Perros-Guirec, en Bretagne, pour y retrouver ses parents. « *Je passais quelques jours délicieux, au moins cinq ou six, avant qu'un soir au retour de la plage je trouve à l'hôtel deux gendarmes qui m'attendaient pour me prier de faire mes bagages et de rejoindre mon unité dans le meilleur délai possible* » se souviendra-t-il bien des années plus tard. La raison d'un tel changement de programme tient en un mot : Suez. La nationalisation le 26 juillet 1956, par Nasser, du canal reliant la ville portuaire de Port-Saïd en

► **Les Salines de Port Fouad où la compagnie d'appui du 2^e RPC établit ses cantonnements. Les hommes sont alors dans l'incertitude et ne savent pas si leur présence est appelée à durer ou si la reprise des combats est pour bientôt.**

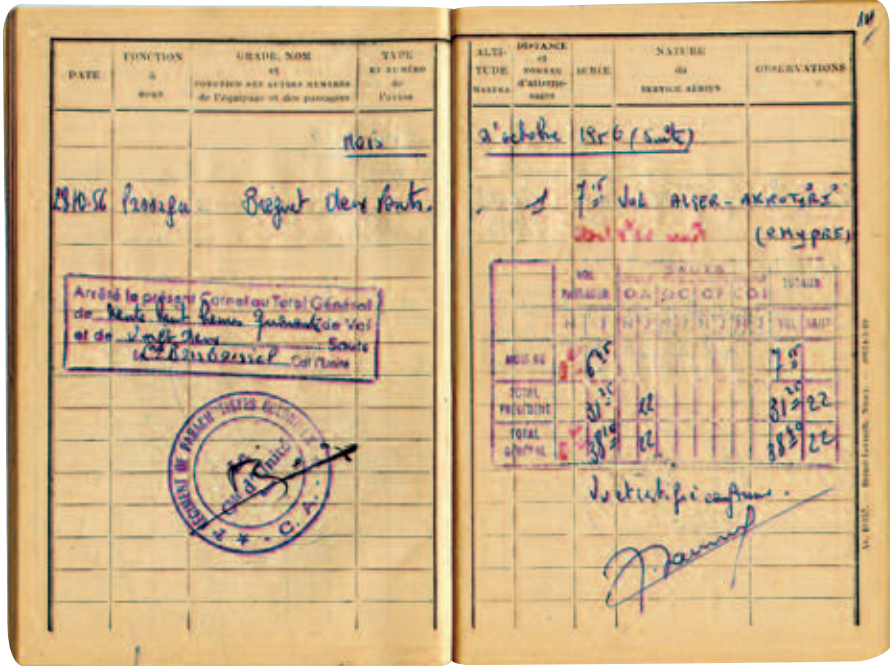


▲ À Chypre, avant de passer à l'action sur Port Fouad, Jacques Bonnard et ses paras sont logés sous tentes dans des conditions parfois approximatives dans un camp baptisé « camp X ». Celui-ci est situé à Piroy, près de Tymbou.



▲ La prise des Salines à Port Fouad par le groupement Fossey-François dont fait partie la section de Jacques Bonnard.



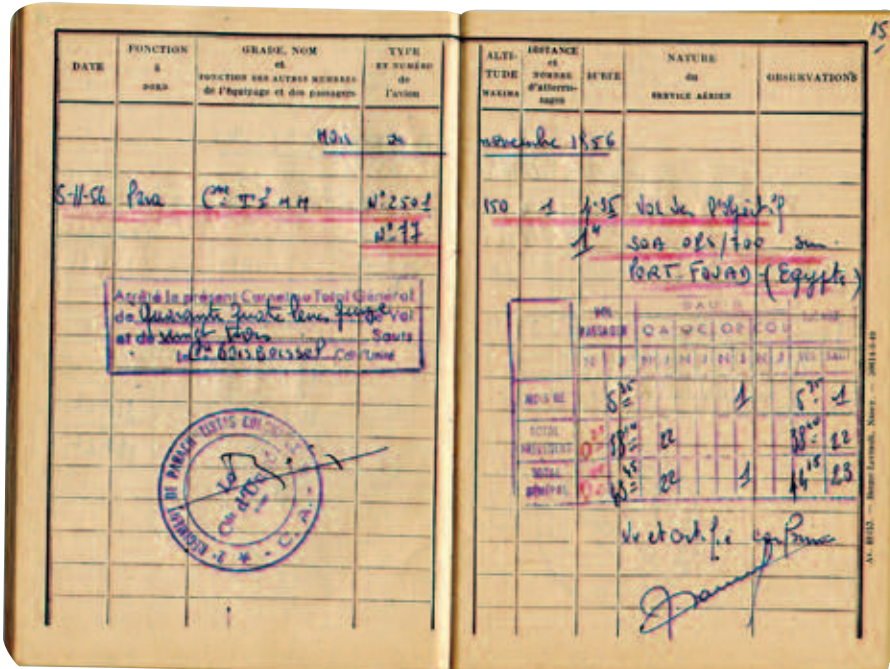


◀ Page du carnet de saut de Jacques Bonnard indiquant son vol à bord d'un Breguet deux-Ponts, le 18 octobre 1956, entre Alger et Akrotiri (Chypre).

mer Méditerranée à la mer Rouge a provoqué une crise diplomatique de grande ampleur. Français comme Britanniques ont décidé de réagir, considérant cet acte unilatéral comme une violation du droit international.

Début août, le sous-lieutenant Bonnard retrouve donc sa section de mortiers de 81 avec laquelle il reprend ses pérégrinations dans le djebel avant qu'en octobre le rythme opérationnel ne se ralentisse pour laisser place à un entraînement de type amphibie auquel rien n'a préparé les parachutistes du 2 jusqu'ici. « C'est ainsi qu'on nous fait rejouer le D-Day en descendant avec armes et bagages du flanc d'un transport de troupes jusque dans le ventre d'une barge de débarquement » témoigne Jacques.

Enfin, le 28 octobre, la CA comme le reste du régiment gagne par avion l'île de Chypre où doivent stationner sous tentes les troupes françaises, à Tymbou, dans la plaine de Nicosie, au camp X. « Combien de jours allons-nous devoir rester confinés dans cette attente ? Les distractions sont plutôt rares et, en dehors des exercices dans la journée et des soirées au mess où Frenchies et British se mesurent à la bière et au whisky, il n'y a pas grand-chose à faire... » écrit Jacques. Ce n'est que le 2 novembre qu'il est mis dans la confiance des détails du plan d'opération qui prévoit le largage du 2^e RPC en deux groupements de part et d'autre des deux rives du canal : sa section de mortiers de 81, prévue pour appuyer les unités de voltige, est donc scindée en deux avec son adjoint, le sergent-chef Simoncini sur Port-Saïd, et lui-même sur Port-Fouad.



▲ Page du carnet de saut de Jacques Bonnard indiquant (souligné en rouge) son saut opérationnel sur Port Fouad le 5 novembre 1956.

▼ Patrouille du groupement Fossey-François à Port Fouad.



UN SAUT OPÉRATIONNEL SUR PORT-FOUAD

Le 5 novembre à l'aube débute enfin l'assaut aéroporté au Sud de Port-Saïd où doit prendre pied le premier groupement. Jacques Bonnard est informé de l'évolution favorable de celui-ci lorsqu'il embarque, au sein du deuxième groupement, aux ordres du lieutenant-colonel Fossey-François, en fin de matinée, dans le Nord 2501 n° 77 chargé au maximum de ses possibilités (36 parachutistes). « Pendant plus de cinq heures, bercé par le ronronnement des moteurs, j'oscille d'une veille attentive à de petites phases de torpeur. Je me trouve assez



▲ La désillusion est grande pour Jacques Bonnard et les parachutistes français à l'issue de l'expédition. Un officier s'exclame ainsi : « *S'arrêter en plein élan... a été ressenti comme une humiliation...* »



▲ Les parachutistes du 2 attendant sur un quai à Port-Saïd en face des bureaux de la compagnie du canal de Suez. La photo a été ramenée dans sa valise par Jacques Bonnard, comme toutes celles illustrant cette page.

près d'une porte latérale et je regrette la position que j'occupe généralement lors des sauts d'entraînement, premier à voir arriver la DZ et premier à sortir. Mais le saucissonnage l'a voulu ainsi, et ce sont les porteurs de leg-bags qui en opération ont normalement ce plaisir... »

Jacques songe également à l'altitude inhabituelle — 150 mètres au lieu de 400 mètres — depuis laquelle il doit sauter, Château-Jobert ayant décidé de réduire les risques de dispersion et de noyade. Il n'en demeure pas moins confiant et a désormais hâte d'en découdre. Soudain le klaxon retentit, la lumière rouge s'allume. « *Debout ! Accrochez !* » Le jeune officier exécute mécaniquement les gestes maintes fois répétés : « *On se déplie... On accroche sa SOA... On resserre sa mentonnière... et nous voilà sur deux files, «bite-à-cul», jarret tendu... Klaxon et lumière verte «Go ! Go ! Go !* » Après une rapide descente d'une vingtaine de secondes, Jacques est à terre et doit immédiatement songer au regroupement de ses hommes, gênés par les tirs de mitrailleuses et de mortiers qui les obligent à se protéger dans les abris naturels que constituent les entonnoirs créés par le déversement des sables dragués dans les canaux. Il est également en charge de la bonne récupération des mortiers et munitions qu'une nouvelle vague vient de larguer par containers. Une section de la CA, aux ordres du lieutenant Cros, parvient à s'emparer des positions d'armes lourdes égyptiennes et à verrouiller les lisières de la DZ, facilitant ainsi la tâche de Bonnard et de ses hommes.

« *Du largage vers 15 h 30 jusqu'au coucher du soleil, l'après-midi sur Port-Fouad a été bien rempli et les combats ont cessé sur cette rive du canal. Pour notre demi-section, nous passerons la*



▲► Le retour de Jacques Bonnard et des hommes de sa section à bord de l'*Athos II* dans les derniers jours de décembre 1956. Les parachutistes passent Noël en mer, la messe de minuit étant célébrée à bord par le père Louis Delarue, aumônier de l'unité.





▲ L'une des dernières photos de Jacques Bonnard au sein du 2^e RPC, en avril 1957, dans les cantonnements de l'unité, à Koléa. Jacques est au premier plan, à gauche.



▲ Jacques Bonnard avant un saut d'entretien quelque temps après avoir quitté les forces armées. Il accomplit alors des périodes comme officier de réserve.

nuît sur la DZ près de nos pièces, enrôlés dans des parachutes dont la DZ reste jonchée... » rapporte-t-il. Le groupement Fossey-François contrôle alors les principaux points névralgiques, la prise définitive de la ville n'intervenant cependant que le lendemain 6 novembre par des forces amphibies débarquées sur la plage Nord-Est. La nouvelle de la mort du sergent Lucien Noyon, l'un des chefs de groupe de sa section, frappé par un éclat de mortier peu après son arrivée au sol à Port-Saïd, vient cependant assombrir la sérénité régnant au sein des troupes regroupées autour de Jacques Bonnard. Ces dernières s'installent dans les bâtiments des Salines de Port-Fouad, au nord de la DZ, et se préparent à passer de nouveau à l'action en prévision d'une nouvelle offensive vers le Sud. Peine perdue : le 23 novembre, le commandant en chef interallié annonce que le rapatriement des troupes est décidé. Au sein des paras du 2, maintenus sur place dans l'attente de leur relève par les troupes de l'ONU, l'amertume le dispute

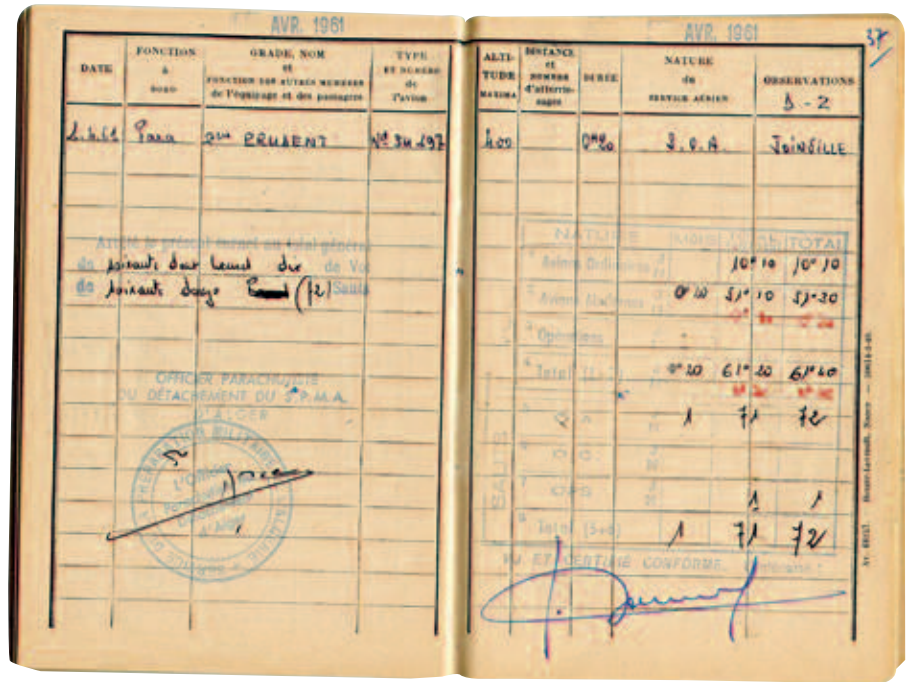
► Page du carnet de saut de Jacques Bonnard indiquant un saut d'entretien accompli alors qu'il est réserviste, le 1^{er} avril 1961, quelques semaines seulement avant le putsch d'Alger.

à la colère : « Nous en avons gros sur la patate ! » confirme Jacques Bonnard.

L'ALGÉRIE AU CŒUR

La section de mortiers du sous-lieutenant Bonnard fait partie des dernières unités à quitter Suez le 22 décembre 1956, après une cérémonie de remise de la ville de Port-Fouad aux forces des Nations-Unies. Après une escale à Chypre, les parachutistes passent Noël en mer, la messe de minuit étant célébrée à bord du transport de troupes Athos II par le père Louis Delarue, aumônier du régiment. Le 29 décembre enfin, ils accostent à midi dans le port d'Alger, accueillis par les généraux Beaufre, Gilles et Massu, avant de partir pour leurs cantonnements de Koléa qu'ils retrouvent à 16 heures.

Mais déjà une nouvelle mission, très différente mais non moins délicate, attend Jacques Bonnard. À compter du 16 janvier 1957, sa section — à l'instar des autres unités élémentaires du 2^e RPC — s'installe à Hussein-Dey, dans la banlieue Est d'Alger, afin de participer aux opérations de maintien de l'ordre dans la capitale algérienne assignées aux régiments de la 10^e DP



par le général Massu. La tâche confiée aux parachutistes consiste, à partir des fichiers de police, à perquisitionner, arrêter les suspects et les interroger afin de remonter les réseaux et détruire l'organisation politico-administrative du FLN dans la ville blanche. Cette « chasse aux terroristes » en milieu urbain ne correspond guère aux aspirations des jeunes officiers qui préfèrent le combat ouvert, en pleine lumière, contre les maquisards des djebels, et c'est plus par devoir que

par fierté que Jacques et ses condisciples doivent s'impliquer dans ce combat qui s'apparente à un « boulot de flic ». Les patrouilles de surveillance et de sécurité alternent avec les mises en place de barrages et les opérations de contrôle et de fouille dans une ambiance d'émeute consécutive aux incessantes explosions, qui enfievre les quartiers du centre d'Alger.

Pour Jacques, le manque d'enthousiasme pour ces missions est large-



1. Cherchell où est installé l'école des officiers de réserve au sein de laquelle Jacques Bonnard passe ses 5 premiers mois en Algérie.
2. Saint-Charles, où stationne entre novembre 1955 et juin 1956 la compagnie d'appui du 2^e RPC.
3. Koléa où s'installe la CA du 2^e RPC à compter de l'été 1956.
4. Le quartier d'Hussein Dey où stationne le 2^e RPC pendant la bataille d'Alger.
5. La Kahena, propriété familiale de la belle-famille de Jacques Bonnard.



◀▲ Au début des années 1990, Jacques Bonnard est fait chevalier de l'ordre national du mérite. À droite, on peut admirer ses décorations en miniature : ONM, croix de la valeur militaire, croix du combattant, médaille de reconnaissance de la nation.



▲▼ Recto et verso de la carte d'identité du lieutenant (puis capitaine) de réserve Jacques Bonnard.



ment compensé par le bonheur qui est désormais le sien d'être tombé follement amoureux d'une Française d'Algérie, France-Noëlle, rencontrée à la faveur de parties de Tennis entre officiers sur un court jouxtant la maison des parents de la jeune fille situé sur la route départementale 7 entre Koléa et les Quatre Chemins. Sans aucun doute cette idylle explique-t-elle sa décision de ne pas prolonger son temps sous l'uniforme, le sous-lieutenant Bonnard étant libéré et renvoyé dans ses foyers le 8 avril 1957. Son congé de fin de séjour à Paris est rapidement écourté et, le 26 septembre 1957, France-Noëlle Bonthoux devient madame Bonnard, les deux jeunes gens convolant en justes noces sur le sol algérien.

Jacques Bonnard accepte de second son beau-père dont la vie est souvent menacée sur la propriété familiale de la plaine de la Mitidja, la Kahena, spécialisée dans la production de vin, de légumes et d'agrumes. Il prend ainsi la direction d'une société d'exportation d'agrumes, la « Prial », au « Gué de Constantine », tout en continuant à accomplir des périodes de réserve au sein de la division d'Alger, totalisant 72 sauts à la date du 1^{er} avril 1961. Il fait de la terre algérienne sa terre d'adoption et s'imagine passer le restant de son existence dans ce pays dont il estime « qu'il en vaut la peine ». Le cours des événements va pourtant rapidement en décider autrement. Le 26 avril 1958, l'oncle de son épouse, maire du petit village de Duquesne, dans le Constantinois, est égorgé par le FLN sous les yeux de son épouse qui, elle, est enlevée et portée disparue. Fou de rage, Jacques songe un temps à rempiler... Trois ans plus tard, le Putsch des généraux lui inspire la même tentation.

Mais il est déjà trop tard : père de trois enfants, il espère encore pouvoir se maintenir sur place et continuer ses activités professionnelles. Il est pourtant contraint à l'exil avec l'ensemble de sa belle-famille, peu après les accords d'Évian. Ce qu'il considère comme une « félonie » constitue ainsi un profond traumatisme pour Jacques Bonnard qui entame en métropole une carrière professionnelle au sein d'une grande compagnie pétrolière. En tant qu'officier de réserve, il passe lieutenant, puis capitaine en octobre 1969 avant d'être admis à l'honorariat le 16 mai 1984. Jacques Bonnard décède le 17 novembre 2021 à Montignac-Lascaux en Dordogne, entouré des siens. ■